

PHI-2141 Éthique et sciences biologiques, volet environnement.

Chargé d'enseignement: Louis-Etienne Pigeon

I BUT DU COURS

Ce cours s'adresse en particulier aux étudiants en microbiologie, en sciences biologiques et à certains étudiants en foresterie. Il est également ouvert aux étudiants de philosophie qui désirent lier leur réflexion philosophique aux problèmes scientifiques d'aujourd'hui. Ce cours vise à analyser les enjeux éthiques contemporains liés au développement des sciences biologiques qui ont des impacts sur l'être humain et son environnement. Les objectifs du cours sont à la fois théoriques et pratiques.

II OBJECTIFS

Parmi les objectifs, l'étudiant apprendra à reconnaître et différencier les concepts de base en éthique de l'environnement (développement durable, biodiversité, principe de précaution, responsabilité, intégrité des écosystèmes, etc.) en lien avec les principales théories éthiques (utilitarisme, kantisme, éthique de la discussion). Ce cours ouvrira également sur des notions plus récentes propres à l'éthique de l'environnement comme l'éthique des milieux humains et l'éthique de la terre. À cela s'ajoutent des notions en philosophie politique (libéralisme, marxisme, communautarisme) afin de mieux comprendre les enjeux de la modernité qui se retrouvent au sein des développements en sciences biologiques.

Objectifs de connaissance

- a. Développer ses connaissances en matière de philosophie éthique contemporaine
- b. Connaître les enjeux éthiques actuels liés à la pratique et au développement des sciences biologiques dans leur dimension environnementale

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a. Reconnaître les enjeux éthiques sous-jacents aux sciences
- b. Développer des compétences en matière d'argumentation et d'analyse éthique

III CONTENU

Les thèmes choisis peuvent varier d'une année à l'autre. Il s'agit de thèmes fondamentaux et de problèmes contemporains liés aux développements des sciences biologiques, et suscitant une réflexion éthique – le but étant d'inspirer l'agir et la responsabilité professionnelle. Le volet environnement privilégie les thèmes qui concernent des sujets liés aux concepts de transformation des espaces, de l'écologie et de gestion des territoires, tout en ouvrant sur les problématiques humaines de ces enjeux.

CALENDRIER :

Mardi 15 janvier : Introduction à l'éthique de l'environnement

Mardi 22 janvier : Les éthiques animales et la question de la souffrance (**conférencier invité**)

Mardi 29 janvier : Les éthiques de l'environnement : anthropocentrisme, biocentrisme et écocentrisme

Mardi 5 février : Les éthiques de l'environnement: l'écologie profonde et l'argument éthique

Mardi 12 février : Activité de discussion en classe

Mardi 19 février : Examen

Mardi 26 février : La bioéconomie et la marchandisation des corps

Mardi 5 mars : ***Semaine de lecture***

Mardi 12 mars : La vérité scientifique et la pratique de la science (**conférencier invité**)

Mardi 19 mars: Le nucléaire, la technique et le milieu humain

Mardi 26 mars: Le sacré et les visions religieuses de la nature (**conférencière invitée**)

Mardi 2 avril: Activité de discussion en classe

Mardi 9 avril: Révision générale du cours. Le développement durable au Québec

Mardi 16 avril: Examen final en classe

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Les séances en classe se composent de différentes parties :

1. Cours magistral dispensé par le chargé de cours.
2. Pour certains cours, un invité viendra présenter une conférence portant sur le thème de la semaine.
3. Discussions en classe en petits groupes, soit sur des analyses de cas, les textes à lire ou des problématiques choisies par l'enseignant.

V LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGÉRÉES

Les textes obligatoires et les lectures complémentaires suggérées seront disponibles en format électronique sur le site du cours à partir du Portail ENA.

VI MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION :

Un travail à faire par groupe de 2 ou 3 personnes. Le travail consiste en une courte dissertation écrite (environ 6 pages) qui traite d'un sujet qui aura été abordé en classe. Les étudiants doivent effectuer un travail de recherche dans la littérature spécialisée et développer une réflexion personnelle sur le sujet. Le travail doit être rendu en classe le **12 mars 2019**.

[40 points]

Une évaluation en classe à la mi-session. L'examen est constitué d'un cas pratique ainsi que de quelques questions de compréhension. Cette évaluation aura lieu le **19 février 2019**.

[20 points]

Examen écrit avec questions à développement court. La structure générale de l'examen est la suivante : une analyse de cas avec des questions portant sur les problèmes éthiques en cause, environ six questions à développement court sur le contenu théorique du cours. L'examen aura lieu le **16 avril 2019**.

[40 points]

VII CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION :

Les critères généraux d'évaluation sont liés aux objectifs du cours. On tiendra compte en particulier de la clarté de l'expression écrite, de la rigueur et de la cohérence de l'argumentation.

VIII ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

4. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.

POLITIQUES GÉNÉRALES

Voir les règles et politiques de la Faculté de philosophie sur le site :

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/ressources/regles-et-politiques/>

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/2e-et-3e-cycles/ressources/regles-et-politiques/>